



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 08/2017
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 29 Procurations : 06

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille dix-sept, le vingt-quatre janvier, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 17 Janvier 2017.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, ARNAL, RIGAUD, FERTE J., FERTE S, GARBIN, MARTIN, JOUET, DELON.

PROCURATIONS

M. BERNES	à	M. ANDUZE
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
Mme FIEVRE	à	M. RIGAUD
M. CASTAING	à	Mme AUDIGUIER
Mme LLOUBERES	à	Mme LIAN
Mme SEIB-TAUPIN	à	Mme JOUET

SECRETARE : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Créations de postes suite à examen professionnel

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un agent a obtenu l'examen professionnel d'Adjoint d'Animation de 1^{ère} classe et un autre d'Animateur Principal de 2^{ème} classe et propose de créer les postes correspondants :

NB	POSTE	HORAIRE
1	Adjoint d'Animation de 1 ^{ère} classe	TC
1	Animateur Principal de 2 ^{ème} classe	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 17 janvier 2017.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité:

- De créer les postes tels que décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 25 janvier 2017

Le Maire,

Lysiane MAUREL

